

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°64-2023-034

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2023

Sommaire

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques / Préfecture des Pyrénées-Atlantiques - Bureau de la représentation de l État et de la communication interministérielle

64-2023-02-06-00006 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte	
de courage et de dévouement à M. FEYTIE-BARRIERE (1 page)	Page 3
64-2023-02-06-00007 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte	
de courage et de dévouement à M. MIGNON (1 page)	Page 5
64-2023-02-06-00004 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte	
de courage et de dévouement à M. SENTENAC (1 page)	Page 7
64-2023-02-06-00005 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte	
de courage et de dévouement à M. TALAYA (1 page)	Page 9

64-2023-02-06-00006

Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement à M. FEYTIE-BARRIERE



Arrêté n°

portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

<u>Article 1^{er}</u>: la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Johann FEYTIE-BARRIERE, pour avoir appréhendé un individu dangereux.

<u>Article 2</u>: le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 0 6 FEV. 2023

Julien CHARLES

2, rue du Maréchal Joffre - 64 021 PAU CEDEX

Tél. (standard): 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

64-2023-02-06-00007

Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement à M.

MIGNON



Arrêté n°

portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet,

ARRÊTE :

Article 1^{er}: la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Thierry MIGNON, pour avoir appréhendé un individu dangereux.

Article 2: le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 0 6 FEV. 2023

1 chans

Julien CHARLES

2. rue du Maréchal Joffre - 64 021 PAU CEDEX

Tél. (standard): 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

64-2023-02-06-00004

Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement à M.

SENTENAC



Arrêté nº

portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE:

<u>Article 1^{er}</u>: la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Arnaud SENTENAC, pour avoir appréhendé un individu dangereux.

<u>Article 2</u>: le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 0 6 FEV. 2023

Julien CHARLES

2, rue du Maréchal Joffre - 64 021 PAU CEDEX

Tél. (standard): 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

64-2023-02-06-00005

Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement à M. TALAYA



Arrêté n°

portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

<u>Article 1^{er}</u>: la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Thomas TALAYA, pour avoir appréhendé un individu dangereux.

<u>Article 2</u>: le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 0 6 FEV. 2023

1 chans

Julien CHARLES

2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX Tél. (standard) : 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr